Ad Hoc
CONSULTING

Centre de formation Ad Hoc Consulting

SE FORMER POUR MIEUX
PROTÉGER LES ENFANTS

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NDA N°93060621506 - SIRET 49331612900011 - NAF 8559A

Sommaire

1. MOT D'ACCUEIL

2. PRÉSENTATION DU CENTRE DE FORMATION

2.1 - Les thématiques abordées
2.2 - Prérequis et public concerné
2.3 - Délais d'accès
2.4 - Le Formateur

3. MOYENS PÉDAGOGIQUES

3.1 - Lieux des formations : salles de formation et modalités d'intervention
3.2 - Evaluations
3.3 - Horaires
3.4 - Restauration
3.5 - Tarifs
3.6 - Nous contacter

4. ACCÈS AU CENTRE DE FORMATION

5. ACCÈS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

6. REGLEMENT INTERIEUR, CGV et CGU

1. Mot d'accueil



Forte de plus de 25 ans d'expérience en tant que formatrice et enseignante en Europe et en Amérique du Sud, auprès des Universités, de l'Education Nationale, de la Gendarmerie, des auxiliaires de justice, des Institutions et des Entreprises, j'ai fondé le centre de formation « Ad Hoc Consulting » dont le but principal est la transmission de connaissances approfondies en psychopathologie des maltraitances et des psycho traumatismes à tous professionnels liés au monde de la protection de l'enfance.

La spécificité de « Ad Hoc Consulting » est de vous garantir un service personnalisé, appuyé sur l'importance apportée à l'étude de besoins réels des participants (institution ou particulier). L'écoute, l'analyse et la relation entre le formateur et toutes les parties prenantes sont les piliers de la méthode. Ceux-ci permettent de cibler vos besoins propres et de vous proposer un matériel pédagogique ainsi que des cours spécialement créés pour vous.

Cette méthode est la garantie d'un apprentissage de haut niveau et de l'atteinte des objectifs convenus au préalable avec le formateur. Nous ne proposons pas de catalogue de formation étant donné que nous concevons des programmes sur mesure à la suite de l'analyse approfondie de vos besoins.

Ad Hoc Consulting a obtenu la certification Qualiopi attestant de la qualité des processus et du fonctionnement de l'organisme de formation et de développement des compétences grâce également à son progiciel de gestion administrative facilitant vos et nos démarches.

Flavia REMO

2. Présentation du centre de formation

2.1 - Quelques exemples de thématiques abordées

- Psychopathologie de la maltraitance et des abus sexuels sur mineurs
- Les psycho traumatismes
- La mémoire traumatique
- Reconnaître les signes évocateurs de maltraitance et agression sexuelle chez les jeunes enfants
- Le recueil de la parole de l'enfant ; les principes du protocole Nichd, et le protocole SVA pour l'évaluation de la crédibilité du récit de l'enfant
- Les dessins des enfants abusés
- La famille à transaction incestueuse, le cadre transgénérationnel
- Comment structurer le travail des éducateurs avec les familles violentes
- Comment gérer les émotions des professionnels face à des révélations de violences sur des mineurs
- La maltraitance institutionnelle existe-t-elle ?
- Le travail éducatif au quotidien avec les enfants victimes
- Comment gérer les moments de crises des enfants et des ados victimes souffrant de syndrome post-traumatique : états dissociatifs, l'introjection, l'envahissement de la mémoire traumatique
- La rédaction du signalement et des rapports socio-judiciaires
- Différences entre l'Inceste et la Pédophilie
- Les profils des agresseurs
- Les mineurs agresseurs sexuels, le viol en réunion
- Les violences gratuites

- Les troubles du schéma corporel
- La prise en charge thérapeutique de la victime, de la famille et de l'abuseur
- La dysparentalité et ses conséquences sur le développement psychique de l'enfant et de l'adolescent
- Les psychoses, la perversion, les troubles de la personnalité
- La prostitution et l'infanticide
- Les violences conjugales ; l'enfant témoin de ces violences
- Les visites médiatisées
- Evaluation de l'aide à la parentalité
- Les adolescents à l'attachement désorganisé
- Expertise privée, expertise judiciaire : différences juridiques
- Comment rédiger une expertise

2.2 - Prérequis et public concerné

Toute catégorie de professionnels qui travaillent dans le milieu de la protection de l'enfance et qui justifient par leur expérience d'une formation préalable afin d'accéder aux formations spécialisées proposées par Ad Hoc Consulting.

Etudiants en cours de formation, travailleurs sociaux, avocats, policiers, gendarmes, magistrats, juristes, infirmiers, médecins, psychologues, psychothérapeutes, psychiatres, psychanalystes, pédiatres ou toute personne ayant un parcours d'étude jugé équivalent par le centre de formation.

2.3 - Délais d'accès

L'inscription doit être effective trois semaines avant le début de la formation.

2.4 - Formatrice

Flavia REMO
Psychanalyste, titulaire du D.U "Expertise légale en pédopsychiatrie et psychologie de l'enfant" Université Paris-Cité.

Elle s'est spécialisée en psychopathologie des maltraitances, en psycho-traumatismes, dans le recueil de la parole de l'enfant selon les protocoles NICHD et l'application du protocole SVA pour l'évaluation de la crédibilité de la parole de l'enfant.

Elle s'occupe de la prise en charge des mineurs victimes de maltraitance et d'agressions sexuelles, de leurs familles, ainsi que de la prise en charge des auteurs de ces crimes.

Elle collabore avec les auxiliaires de Justice et les services Judiciaires dans le suivi de ces cas et rédige des expertises privées et judiciaires.

Elle a fondé le GNEPE, Groupement National de professionnels pratiquant des Expertises en Protection de l'Enfance. Elle a été également chargée de cours à l'Université de Nice-Sophia Antipolis pendant 16 ans.

Auteure de l'ouvrage (en cours de publication) :
« Inceste : comment réussir à protéger l'enfant dans le parcours judiciaire »

3. Moyens pédagogiques

3.1 - Lieux des formations : salles de formation et modalités d'intervention

Les formations intra-établissements ont lieu dans les institutions/organismes ayant sollicité la formation. Les formations sont dispensées sur tout le territoire national. Le formateur se déplace à la demande de l'institution ou association afin d'assurer une formation de qualité en présentiel.

Les formations inter-établissements peuvent avoir lieu sur Nice à l'adresse d'Ad Hoc Consulting quand le nombre de formés est inférieur ou égal à cinq personnes ou dans des salles dédiées et totalement conformes mises à disposition par l'institution /organisme ayant sollicité la formation ou par Ad Hoc Consulting. Le lieu sera communiqué lors de la convention ou du contrat de formation et dans la convocation.

Pour le distanciel, le choix du support de connexion revient au formateur en concertation avec les apprenants. Pour participer aux formations en distanciel, le stagiaire doit disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, d'une caméra et d'un micro.

3.2 - Evaluations

Ad Hoc Consulting délivre un certificat de réalisation après la formation basée sur l'assiduité des participants et un contrôle d'acquis (quiz, questionnaires, jeux de rôle avec grille d'évaluation). Concernant la formation sur les expertises privées et judiciaires ainsi que celle sur le recueil de la parole de l'enfant, une évaluation écrite et orale est demandée.

3.3 - Horaires

Sauf dispositions spécifiques indiquées dans chaque programme de formation, les horaires des formations sont en général les suivants :

- Accueil et émargement des participants : 8h30
- Stage : 9h00 – 17h30 (déjeuner libre : de 12h30 à 14h00)

3.4 - Restauration

Le déjeuner est libre, mais le plus souvent il est pris en commun avec les participants ce qui permet des temps d'échanges privilégiés. Si la formation a lieu au sein d'Ad Hoc Consulting, un restaurant est à 50 mètres.

3.5 - Tarifs

Les tarifs dépendent de chaque formation (durée, contenu, besoins) et du nombre de participants.

3.6 - Nous contacter

Pour toute demande d'informations ou de renseignement complémentaire, nous vous proposons de nous contacter afin d'étudier et de répondre à vos attentes afin que nous puissions élaborer ensemble la formation la plus appropriée.

Ad Hoc Consulting
Le Saint Martin Impérial Bloc B
24, Bd Parc Impérial
06000 Nice

Email : flavia.remo@gmail.com
Tel : 0610641549
http://flaviaremo.com/

4. Accès au centre de formation

Adresse Ad Hoc Consulting
24, Boulevard du Parc Impérial
06000 NICE





5. Accès des personnes en situation de handicap

Comme tous les organismes de formation, Ad Hoc Consulting doit :

- Respecter des principes de non-discrimination et d'accessibilité à la formation.
- Concevoir une information accessible à tous.
- Proposer un environnement fondé sur le droit commun augmenté de dispositifs destinés à compenser les conséquences individuelles du handicap.
- Désigner un référent chargé de l'intégration des personnes en situation de handicap (article L.6231-2 du Code du travail).

Le formateur est le référent pour l'accueil des personnes en situation d'handicap.

Le centre de formation est mobilisé pour accueillir, accompagner/former ou orienter les apprenants en situation de handicap.

Pour tout besoin spécifique en termes d'adaptation des canaux d'apprentissage au type de trouble ou de handicap, d'aménagement des évaluations, le référent est à la disposition de l'apprenant via contact mail.

Ressources externes complémentaires :

- AGEFIPH : Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées
- RHF : Ressource Handicap formation

6. Règlement intérieur, CGV et CGU

Le règlement intérieur, les conditions générales de vente et les conditions générales d'utilisation sont accessibles sur le site ou envoyés sur demande.